

COMMUNE DE CHATILLON-SUR-CHALARONNE (Ain)
**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2026**
N°DCM-2026-042
OBJET :
FINANCES

 Budget principal et budgets
 annexes assainissement, eau,
 camping, et nouvelle gendarmerie

Affectation des résultats 2025

 Membres en exercice : 29
 Membres présents : 25
 Membres votants : 29

L'an deux mille vingt-six le vingt-huit avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Châtillon-sur-Chalaronne, s'est réuni en mairie, après convocation en date du 22 avril 2026, sous la présidence de M. Patrick MATHIAS, Maire.

M. le Maire ouvre la séance, il procède à l'appel des conseillers :

Etaient présents :

M. MATHIAS - Mme BIAJOUX - Mme ROBIN - M. MORIN - Mme BAS-DESFARGES - M. LEDUC - Mme MERLIN - M. MARTINON - Mme SOUPE - M. JACQUARD - Mme PAGET - M. CURNILLON - Mme DESCOMBES - Mme COUTURIER - M. GINDRE - Mme FETTET - M. DECOMBLE - M. DUPUPET - Mme PERNIN - M. PESCARMONA - Mme BRUNEL - Mme MARIN - M. GADENNE - M. BEJA - Mme CHEVALIER.

Absents ayant donné un pouvoir : M. PERREAULT représenté par Mme BIAJOUX - Mme BROCHARD représentée par Mme MERLIN - M. DI CARLO représenté par M. MORIN - M. TASPINAR représenté par Mme BAS-DESFARGES.

Absent : néant.

Madame Annie ROBIN est élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

* * *

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur MORIN présente aux conseillers les propositions d'affectation des résultats de l'exercice 2025.

Budget principal : affectation des résultats de l'exercice 2025

Le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 a été présenté et validé lors du conseil municipal du 30 mars 2026. Ce CFU présente les résultats suivants :

Affectation résultat	Excédent €	Déficit €	Résultat cumulé €
Section de fonctionnement	1 352 169,33		2 382 672,68
Report exercice N-1	1 030 503,35		
Section d'Investissement		617 161,48	
Report exercice N-1		297 391,20	- 914 552,68

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement 2025, comme suit :

L'excédent de la section de fonctionnement d'un montant de 2 382 672,68 € (auquel s'ajoute le résultat excédentaire de fonctionnement d'un montant de 22 633,60 € du budget annexe cinéma dissout au 31/12/2025) est affecté :

- au compte 1068 en investissement pour un montant de 1 350 000,00 €,
- au compte 002 recette en fonctionnement pour un montant de 1 055 306,28 €.

Le déficit de la section d'investissement d'un montant de 914 552,68 € est affecté au compte 001 en dépense.

Budget assainissement : affectation des résultats de l'exercice 2025

Le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 a été présenté et validé lors du conseil municipal du 30 mars 2026. Ce CFU présente les résultats suivants :

Affectation résultat	Excédent €	Déficit €	Résultat cumulé €
Section de fonctionnement		68 567,69	209 059,85
Report exercice N-1	277 627,54		
Section d'Investissement		953 067,55	
Report exercice N-1	585 418,34		- 367 649,21

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement 2025, comme suit :
L'excédent de la section de fonctionnement d'un montant de 209 059,85 € est affecté au compte 002 en recette.
Le déficit de la section d'investissement d'un montant de 367 649,21 € est affecté au compte 001 en dépense.

Budget eau : affectation des résultats de l'exercice 2025

Le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 a été présenté et validé lors du conseil municipal du 30 mars 2026. Ce CFU présente les résultats suivants :

Affectation résultat	Excédent €	Déficit €	Résultat cumulé €
Section de fonctionnement	86 118,94		546 540,51
Report exercice N-1	460 421,57		
Section d'Investissement	130 096,04		334 047,16
Report exercice N-1	203 951,12		

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement 2025, comme suit :
L'excédent de la section de fonctionnement d'un montant de 546 540,51 € est affecté :
- au compte 1068 en investissement pour un montant de 67 000,00 €,
- au compte 002 recette en fonctionnement pour un montant de 479 540,51 €.
L'excédent de la section d'investissement d'un montant de 334 047,16 € est affecté au compte 001 en recette

Budget camping : affectation des résultats de l'exercice 2025

Le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 a été présenté et validé lors du conseil municipal du 30 mars 2026. Ce CFU présente les résultats suivants :

Affectation résultat	Excédent €	Déficit €	Résultat cumulé €
Section de fonctionnement	21 821,06		30 740,74
Report exercice N-1	8 919,68		
Section d'Investissement	3 711,88		17 677,21
Report exercice N-1	13 965,33		

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement 2025, comme suit :
L'excédent de la section de fonctionnement d'un montant de 30 740,74 € est affecté :
- au compte 1068 en investissement pour un montant de 25 000,00 €,
- au compte 002 recette en fonctionnement pour un montant de 5 740,74 €.
L'excédent de la section d'investissement d'un montant de 17 677,21 € est affecté au compte 001 en recette.

Budget nouvelle gendarmerie : affectation des résultats de l'exercice 2025

Le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 a été présenté et validé lors du conseil municipal du 30 mars 2026. Ce CFU présente les résultats suivants :

Affectation résultat	Excédent €	Déficit €	Résultat cumulé €
Section de fonctionnement	88 935,37		93 386,67
Report exercice N-1	4 451,30		
Section d'Investissement	53 566,93		11 887,72
Report exercice N-1		41 679,21	

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement 2025, comme suit :
L'excédent de la section de fonctionnement d'un montant de 93 386,67 € est affecté :
- au compte 1068 en investissement pour un montant de 88 000,00 €,
- au compte 002 recette en fonctionnement pour un montant de 5 386,67 €.
L'excédent de la section d'investissement d'un montant de 11 887,72 € est affecté au compte 001 en recette.

.../...

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à la majorité (23 voix pour et 6 voix contre),

AUTORISE le Maire à affecter le résultat du compte financier unique 2025 pour le budget principal comme énoncé ci-dessus,

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité (29 voix pour),

AUTORISE le Maire à affecter le résultat des comptes financiers uniques 2025 pour les budgets annexes assainissement, eau, camping, et nouvelle gendarmerie, comme énoncés ci-dessus.

Ainsi délibéré le 28 avril 2026

Le Maire,
Patrick MATHIAS



A blue circular official stamp of the Municipality of Chatillon-sur-Chalaronne is partially obscured by a large, stylized black ink signature. The stamp contains the text 'MAIRIE de CHATILLON-SUR-CHALARONNE' and the number '01400'.

Secrétaire de séance
Annie ROBIN



A blue ink signature, appearing to be 'AR', written in a cursive style.

Acte rendu exécutoire après :
Affichage ou notification
Le : 6/05/2026

Et dépôt en Préfecture
Le : 6/05/2026

Pour extrait conforme.
Au registre sont les signatures.